

Intervention DG chèque emploi associatif Annick GIRARDIN – député SPM

M. le Président, M. le Ministre, mes chers collègues,

A priori, l'on pourrait être tenté de s'en tenir au fait que l'extension du cheque emploi associatif aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps pleins est plutôt une bonne chose.

En effet, le cheque emploi associatif facilite l'emploi dans les petites associations, il rend leur gestion plus simple, ce qui permet de dégager du temps supplémentaire à consacrer à la vie de l'association, et, enfin, il va dans le sens d'une régularisation du travail au noir.

Certes, il a aussi ses inconvénients : il facilite les emplois à temps partiel, voire à temps très partiel. Mais, en montrant un minimum de pragmatisme, on voit bien que ces emplois-là existeraient de façon non-déclarée de toute façon, en l'absence du chèque-emploi.

Une bonne mesure donc, mais une mesure qui ne doit pas servir d'écran de fumée pour masquer la nature profondément inquiétante de la politique gouvernementale en matière de vie associative.

Comment ne pas être inquiet, en effet, à l'heure où la suppression des contrats aidés est un objectif chiffré en loi de finances, alors même que, pour l'Outre-Mer, les contrats spécifiques aux besoins de ces collectivités seront désormais gérés par Bercy, dans la même masse que les autres contrats aidés ?

Comment ne pas être inquiet lorsque le Secrétaire d'Etat aux Sports, interpellé très légitimement sur la menace grave qui plane sur le tissu associatif à Saint-Pierre-et-Miquelon, suite au non-renouvellement des contrats-jeunes qui permettent aux associations de survivre, se permet d'affirmer publiquement, sur l'antenne de RFO, que "le gouvernement a d'autres priorités"?

Je répète, parce que cette phrase, ainsi que la démonstration hallucinante qui l'a suivie, m'ont choquée, et les gens de Saint-Pierre-et-Miquelon aussi : "le gouvernement a d'autres priorités" que d'assurer ne serait-ce même que la survie du tissu associatif qui joue un rôle tellement fondamental dans la vie de notre archipel, sans doute encore davantage que ce n'est déjà le cas sur l'ensemble du territoire national.

"Le gouvernement a d'autres priorités". C'est de la bouche d'un secrétaire d'Etat.

Vous admettez donc que la préoccupation quant à la politique du gouvernement en matière de vie associative est plus que légitime.

Je serai la première à reconnaître que le chèque emploi associatif est un dispositif utile, puisque j'ai déposé un amendement, que nous examinerons plus tard, allant dans le sens de son extension.

Cependant, il est hors de question de voir de telles mesures de forme servir de substitut à une véritable politique de fond en faveur de l'emploi et de la vie des associations, avec des moyens à la hauteur des enjeux, que le gouvernement semble sérieusement sous-évaluer.

C'est sur ce point que nous serons, avec mes collègues de groupe Socialiste et Radical, particulièrement vigilents.